Publication

Les Caf et les territoires. Constats et propositions

novembre 2018

Imprimer la page

Les mutations institutionnelles, socio-économiques et la décentralisation de l'action sociale ont redéfini la place et les missions des Caisses d'allocations familiales (Caf) qui semblent de plus en plus assujetties à des impératifs de gestion de service et de prestations. Alors que les besoins sociaux ne cessent de croître, les ressources financières des collectivités publiques sont de plus en plus contraintes. Construire, renforcer ou modifier les partenariats existant avec les acteurs locaux pour aller vers une meilleure gouvernance partagée s'avère donc indispensable. Dans ce contexte, comment renforcer les CAF, qui peuvent parfois sembler éloignées de la réflexion collective contribuant à la définition des politiques publiques locales, dans leur rôle stratégique dans les territoires ? Conscientes de cette nécessité six d'entre elles ont participé à une recherche action pilotée par l'Odas dont les résultats ont été publiés fin octobre 2018 dans un Cahier de l'Odas intitulé « Les Caf et les territoires. Constats et propositions ».

Initiée en 2015 et poursuivie en 2017 avec les Caisses d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône, du Cher, de Loire-Atlantique, de Paris, de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise, la recherche-action, **« territoires d'action sociale et développement social »**, avait pour objectif d'identifier les conditions d'une plus grande cohérence entre les actions menées par les Caisses d'Allocations Familiales et leurs partenaires, afin de parvenir à une gouvernance plus efficace de la cohésion sociale. Il s'agissait notamment d'analyser les modalités de concertation susceptibles de renforcer

la convergence des interventions sur les territoires, en impliquant davantage les habitants. Pour ce faire, des points d'entrée thématiques ont permis de conduire la réflexion : le partenariat issu de la Convention territoriale globale (CTG) pour le Cher, le soutien à la parentalité pour la Loire-Atlantique, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires pour la CAF de Paris, l'animation de la vie sociale pour les CAF des Bouches-du-Rhône, de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise et les politiques en faveur de la jeunesse avec la CAF du Val d'Oise à nouveau.

Cette recherche-action s'est appuyée sur deux dynamiques menées en parallèle. Au niveau local, les collaborateurs de l'Odas ont établi un état des lieux grâce à la réalisation d'entretiens et d'animation de groupes de travail auprès des CAF et de leurs partenaires. Grâce à ces constats, on a pu alors mieux appréhender pour chaque Caf les conditions de mise en œuvre d'une démarche opérationnelle :

- L'organisation de réseaux locaux du soutien à la parentalité en Loire- Atlantique.
- L'élaboration d'un diagnostic sur les politiques locales en faveur de la jeunesse dans le Val-d'Oise.
- L'animation de groupes de travail dans le cadre du renforcement du volet jeunesse de la convention territoriale globale entre la CAF du Cher et la Communauté de Communes des Terres du Haut Berry.
- L'état des lieux et l'organisation d'une médiation dans le cadre du renouvellement de la convention-cadre des centres sociaux des Bouches- du-Rhône.
- La création d'instances de coordination locale du schéma d'animation de la vie sociale de la CAF de Seine-Saint-Denis.

Au niveau national, la réflexion a pris la forme d'un comité de pilotage rassemblant régulièrement les directeurs des six CAF et l'équipe de l'Odas. Il s'agissait de discuter les analyses et les réflexions nées des observations recueillies au cours de cette étude et des autres travaux de terrain de l'Odas. Cette étude a donné lieu à la publication d'un cahier intitulé **« Les Caf et les territoires. Constats et propositions »**.

Prix de vente : 13 euros (15 euros avec les frais de port).
Gratuit (hors frais de port) pour les élus et professionnels membres d'institutions adhérentes de l'Odas.

Pour le commander, téléchargez le bon de commande ci-dessous et renvoyez-le complété :

- Par courrier à : Odas - 250 bis boulevard Saint-Germain. 75007 Paris
- Par mail à secretariat@odas.net

Renseignements : par mail à secretariat@odas.net ou contacter Emmanuelle Guillaume au 01 44 07 02 52.

>>Télécharger les premières pages du rapport et le bon de commande

À télécharger...

Premières pages du rapport et le bon de commande